*Ami du Clergé* du 4 février 1954

# Deuxième partie : PRÉDICATION

## SOMMAIRE

**Plans d'homélies sur les Collectes.** — XV. Dimanche de la Septuagésime : Justice et miséricorde, 33. — XVI. Sexagésime : La protection de S. Paul, 35.
**Lectures bibliques.** — I. Abraham : I. L'appel et la promesse, 36.
**Retraite mariale pour religieuses.** — Introduction ; Nécessité d'une retraite annuelle, 39.
**En lisant.** — Pourquoi l'Enseignement chrétien ? 40.

## PLANS D'HOMELIES SUR LES COLLECTES

### XV

### Dimanche de la Septuagésime

JUSTICE ET MISÉRICORDE

Nous vous prions, Seigneur, d'exaucer les prières de votre peuple ;
afin que, justement affligés par nos péchés,
nous soyons miséricordieusement délivrés pour la gloire de votre nom.

En bref : **Que votre miséricorde nous délivre de nos péchés.**

Le temps de la Septuagésime est comme l'antichambre du Carême. Dès aujourd'hui, nous préparons les solennités pascales, sinon par le jeûne et l'abstinence, du moins par la suppression de l' « Alleluia » dans l'Office liturgique. C'est un chant de joie qui ne convient pas à la pénitence où l'Eglise s'efforce de nous engager en nous rappelant que nous sommes pécheurs (cf. Introït). D'où l'opposition qui s'inscrit dans la collecte entre **la Justice divine,** qui se doit de châtier le pécheur et la **Miséricorde** qui l'épargne.

### I. — *La justice divine nous châtie*

La justice divine a pour objet le rétablissement de l'ordre universel, compromis par le désordre du péché.

1. — **L'ordre universel.** On ne peut jeter les yeux sur l'univers sans être frappé par **l'ordre et la beauté** de l'ensemble et du détail. Vraiment, il y a quelque chose de divin dans ce spectacle incessamment renouvelé. C'est ce qui explique, comme l'observe l'auteur du Livre de la Sagesse que « la sphère étoilée ou l'eau impétueuse ou les flambeaux du ciel aient été pris pour des dieux par tant d'hommes qui se sont mépris sur une ordonnance dont il est le Maître » (Sap., XIII, 1-9). Le vrai sage, usant bien de son intelligence s'écriera plutôt : « **Vous avez tout ordonné, Seigneur, avec mesure, avec nombre, avec poids** » (Sap., XI, 20).

La science dont nos contemporains sont si fiers, a été bâtie, pièce à pièce avec les matériaux extraits de l'ordre universel par l'observation du ciel, de la terre, des océans et de tous les êtres qu'ils renferment. Comment atteindrait-elle une telle puissance, si elle n'avait pas dérobé, comme Prométhée, le feu du ciel. Ceux-même qui ont substitué, comme le disait Pie XII dans son Message de Noël, la religion du progrès technique à toute espèce d'idéal religieux et spirituel, rendent hommage inconsciemment à Celui qui, seul, est le Créateur et l'ordonnateur de toutes choses. Pourquoi faut-il que non seulement ceux-là qui se prennent pour des dieux parce qu'ils font concurrence au Créateur du monde, mais les croyants eux-mêmes bafouent l'ordonnateur souverain en abusant de l'ordre admirable qui assure la vie de leur corps et celui de leur âme ?

2. — **La violation de l'ordre.** L'homme aussi a sa loi, inscrite dans sa conscience avant d'être promulguée au Sinaï et confirmée sur la montagne des Béatitudes.

Le cœur de l'homme cherche sa voie, mais c'est le Seigneur qui dirige ses pas (Prov., XVI, 9).

Or cette loi, qui est la plus haute valeur ici-bas, puisqu'elle règle l'ordre le plus haut, celui de la créature raisonnable, est aussi la loi **la plus insolemment tenue en échec.** Les astres, comme les fourmis, ne s'écartent jamais du chemin que Dieu leur a tracé. L'homme refuse à son Créateur et à son Père une obéissance qui est l'hommage imprescriptible de la personne humaine à la Personne divine, et la condition de notre achèvement.

Vous savez comment s'appelle cette désobéissance présomptueuse. **C'est le péché.** Point n'est besoin de longues réflexions pour se rendre compte qu'il y a dans le moindre péché, une catastrophe pire que si notre globe cessait de tourner autour du soleil, ou n'était plus baigné dans une atmosphère respirable. Car le péché équivaut à un décret de suppression de la Toute-Puissance divine, à la « mort de Dieu ». Cela est-il, non pas possible, puisque notre pouvoir d'accepter notre loi nous le permet en effet, mais du moins **admissible ?** Ce serait la faillite de l'ordre universel si Dieu le laissait troubler. Il **faut** donc que l'ordre violé se rétablisse. Il ne le peut qu'au détriment de celui qui l'a saboté. C'est ce qu'exprime le Livre des **Proverbes** :

Il est un Juste qui a l'œil sur la maison du méchant et qui précipite le méchant dans le malheur (Prov., XXI, 12).

3. — **La justice divine doit rétablir l'ordre moral par le châtiment du péché.** Cette justice n'est, à tout prendre, qu'un aspect de la Providence. Il ne se peut qu'un monde conçu avec une sagesse infinie puisse aboutir à un échec. Dieu ne saurait revenir sur ses décrets qui ont tout appelé à l'existence et qui ont tout soumis à un ordre immuable. Les savants ne l'ignorent pas, qui spéculent sur cet ordre immuable pour en formuler sans appel et en exploiter utilement les lois.

Songez-y. Quand vous attelez un cheval, vous êtes à peu près sûr que, si vous avez un moment de distraction ou de somnolence, la brave bête, qui n'est pas si bête, ne s'écartera pas de la route et n'ira pas donner contre un arbre. Mais si c'est une « Aronde » que vous conduisez, gardez-vous de vous endormir au volant. Les lois de la mécanique sont inexorables. Votre auto, de son mouvement immuable ira s'écraser contre l'obstacle ou vous précipitera dans le ravin. Pas d'excuse. Vous n'irez pas dire : Je ne l'avais pas voulu. Les lois physiques ne respectent pas ceux qui les contredisent. Pourquoi voulez-vous qu'il en soit autrement de celles qui régissent les forces spirituelles dont votre personne est l'assemblage unique. Pourquoi seriez-vous admis à opposer votre fantaisie à la Sagesse divine, à laisser l'instinct primer et briser votre âme, qui vaut infiniment mieux que l'Univers ? (Luc, IX, 25).

Vous vous plaignez que « Dieu n'est pas juste ». Quand il vous frappe « balance et plateaux justes sont au Seigneur » (Prov., XVI, 11). Bien vous en prend. Que serait notre vie si le souverain ordonnateur n'assurait pas strictement l'ordre physique, qui est la condition de votre existence. Et vous voudriez qu'il y eût deux poids et deux mesures ? La rançon — disons plutôt la garantie de tout ordre, c'est qu'il ne soit jamais contredit. Touchez un conducteur à haute tension, vous serez foudroyé. Le courant fait son métier. Il ne suspend pas son action pour épargner l'imprudent qui se met sur son chemin.

Il en est ainsi de l'ordre moral, régi par ces lois de la conscience, qui vous permettent d'être vraiment un homme. Si vous le violez, vous risquez d'être victime de la réaction qui doit immanquablement rétablir cet ordre, c'est cette réaction que nous appelons la « punition divine ». Pour le juif, ce ne pouvait être qu'un châtiment temporel : la ruine, la maladie, etc. Gardons-nous de nous en tenir là. Sur le tard, Israël fut amené par l'Esprit-Saint à rejeter jusqu'à la vie d'outre-tombe les justes rétributions divines : « Ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour une vie éternelle, les autres pour une honte, un opprobre éternel » (Dan., XII, 2). Jésus viendra confirmer ces enseignements en évoquant la scène du jugement. N'est-ce pas répondre à l'aspiration de tout le genre humain, qui est scandalisé par le succès du méchant et la souffrance du juste, qui appelle désespérément un redressement équitable ? Tôt ou tard il se fera, pour la consolation de ceux qui furent les victimes des méchants. Mais, plus généralement, toute justice sera tôt ou tard accomplie. L'ordre aura le dernier mot. Si cette conviction doit nous aider à souffrir persécution pour la justice, elle doit d'autre part nous faire craindre de provoquer en péchant la vindicte divine. Au dernier jour le compte sera réglé sans appel. Mais, tant que durera cette terre, tant que chaque homme sera en vie, c'est une autre justice qui agira, une justice plus haute qu'on appelle la Miséricorde.

## II. — *La miséricorde divine*

Pourquoi Dieu a-t-il créé l'homme ? C'est pour lui communiquer sa vie. Il le veut tellement que, trahi dès les premiers jours de l'Eden, il ne s'est pas tenu pour battu : il a recommencé. Et c'est son Fils unique qui a fait les frais de ce recommencement. A maintes reprises, tandis que sa Providence préparait les voies au Messie, il a opposé aux exigences de sa stricte justice qui ne peut laisser le mal impuni, celles de son amour.

« Je suis un Dieu jaloux, dit-il en promulguant sa loi. Je punis l'iniquité des pères dans les enfants, les petits-enfants et arrière-petits enfants de ceux qui me haïssent. Mais je fais miséricorde jusqu'à la millième génération à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements » (Ex., XX, 6).

Notez ce trait, qui rapproche singulièrement de nous ce Dieu inaccessible en sa majesté : il se dit jaloux. Donc, il nous aime. Voilà qui distingue essentiellement de l'ordre physique, où nous sommes engagés par notre corps, cet ordre moral, que Pascal appelle si heureusement « l'ordre de la charité ».

C'est parce qu'il nous aime qu'il nous impose les exigences de son Décalogue rendues plus pressantes par Jésus dans le Discours sur la montagne. C'est parce qu'il nous « aime bien qu'il nous châtie bien ». Non comme le négrier qui roue de coups son esclave, pour en tirer un travail plus rémunérateur, mais comme un père qui, à bout d'avertissements, se résigne à manier le martinet, pour réveiller une attention somnolente. Mais il ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Ecoutez ce dialogue, si près de l'Evangile :

> Il vous est toujours possible de montrer votre immense puissance. Vous avez pitié de tous parce que vous pouvez tout. Et, pour qu'ils se repentent, vous fermez les yeux sur les péchés des hommes. Car *vous aimez tout ce qui existe* et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait. Vous épargnez tous les êtres parce que tous sont vôtres, *ô vous qui aimez la vie.* (Sap., XI, 21-27).

Avant la venue du Sauveur, il est impossible de découvrir de plus tendres accents. Jésus les amplifiera en les faisant passer par ses lèvres divines. Il nous conte l'histoire de la drachme perdue, de la brebis perdue, du fils prodigue surtout (Luc, XIV, 4-32). Il fait mieux que de **prêcher** la miséricorde : il la **réalise** divinement : en pardonnant à la pécheresse qui arrose ses pieds des larmes du repentir (36-50). Mieux encore. Il sera **le martyr de la Miséricorde.** Car, qu'est-ce que le sacrifice du Calvaire ? sinon l'effort de l'amour miséricordieux, poussé jusqu'à la folie de la croix.

Est-ce à dire qu'il y a comme une lutte entre cette miséricorde et la Justice dont nous nous entretenions ? Que non point ! Relisez la parole du figuier stérile : le Maître de la vigne, las de ne pouvoir goûter à ses fruits, accorde un délai pour permettre au jardinier de réveiller cette vie somnolente. Cette miséricorde qu'obtient le pécheur **ne doit** pas être prise pour une faiblesse du Père céleste, pour une prime à la récidive. La longanimité divine n'abolit pas la justice : elle en recule les délais. Elle n'en sera que plus sévère, si la pénitence n'a pas rétabli, autant qu'il est en l'homme, l'ordre toujours exigible. Elle prépare une **justice de vie,** qui rendra inutile la **justice de mort** : c.-à-d. qu'elle ménage la possibilité du repentir qui redresse le pécheur. Cette longanimité divine est telle que par delà la vie, elle ouvre le purgatoire, pour solder dans la souffrance expiatrice les dettes d'un amour réel mais imparfait.

Quant à ceux qui, jusqu'à la dernière minute, auront bravé un Dieu si bon, c'est en toute connaissance de cause, c'est très délibérément qu'ils se seront exposés à la terrible justice de l'enfer. Dieu ne les a pas damnés. **C'est eux qui auront voulu se damner.** Selon les décrets de la souveraine Sagesse, ils seront les ouvriers de leur malheur éternel **malgré la grâce,** comme les élus sont les ouvriers de leur béatitude, **moyennant la grâce.** Ainsi toute justice est accomplie et cette justice c'est encore de l'amour. Dans un cas, l'amour accepté, dans l'autre l'amour repoussé.

* *

Vous sentez bien que Dieu ne demande qu'à pardonner. La miséricorde l'attire infiniment plus que la justice. Rien ne fait tant son affaire que l'amour qui se repent. Il lui réserve des trésors d'indulgence, des trésors de grâce. C'est pour ouvrir ces trésors que l'Eglise ménage à ses fils ces longues périodes annuelles de pénitence et qu'aujourd'hui même elle implore cette clémence divine qui, soutenant et sanctifiant notre pénitence, nous vaudra la délivrance miséricordieuse de la résurrection pascale.

Ayez confiance : l'Eglise offre à la miséricorde divine, si j'ose dire, un motif invincible. Il y va

de sa gloire : « A cause de ma gloire, je patienterai avec toi » (Is., XLVIII, 9).

Car si les cieux « chantent la gloire de Dieu » combien plus le monde spirituel qui est le chef-d'œuvre de la création ! Ses lois, qui ont toute la souplesse de l'amour, tendent à nous faire partager la connaissance que Dieu prend éternellement du bien qu'il est. Le but suprême de toute la création, c'est l'homme et la fin suprême de l'homme, c'est ce partage de la connaissance éclatante et de la gloire. Dès ici-bas, glorifions donc notre Père du Ciel par notre pénitence. Soyons « de bons gibiers » de miséricorde ici-bas, et un jour nous serons de vivantes « louanges de gloire... ».

---

## XVI

### Dimanche de la Sexagésime

LA PROTECTION DE SAINT PAUL

*O mon Dieu, vous le savez,*
*nous ne comptons pas sur nos efforts personnels.*
*Accordez-nous donc votre bienveillance,*
*et que la protection de S. Paul, Apôtre des païens,*
*nous défende contre tous les assauts.*

En bref : **Que saint Paul nous protège !**

L'Eglise de Rome, une fois sortie des catacombes, célébrait le jour du Seigneur en réunissant tous ses chrétiens dans l'une des basiliques établies dans tous ses quartiers. En ce dimanche de la Sexagésime c'est à la basilique de Saint-Paul hors les murs, que tout le peuple fidèle se réunissait sous la présidence du Pape. Voilà pourquoi notre collecte invoque la protection du « Docteur des Nations », dont l'épitre retrace la vie mouvementée.

De cette prière de la communauté se dégagent deux thèmes : l'appel de l'insuffisance à la toute Suffisance ; la réponse de la bienveillance divine.

### I. — *L'appel de l'insuffisance à la toute-suffisance*

1. — **Notre insuffisance.** C'est un fait et c'est un dogme que nous ne pouvons rien pour assurer de nous-mêmes notre salut.

1° Le but assigné à nos efforts dépasse infiniment notre nature.

— a) Sans doute, le péché originel n'a pas entièrement « corrompu » notre nature, comme le prétendent protestants et jansénistes. Le concile du Vatican enseigne solennellement que notre raison est capable par elle-même de se convaincre, à la vue de l'œuvre divine, que Dieu est. D'autre part, un des meilleurs observateurs de notre nature, S. François de Sales, découvre dans notre cœur une inclination naturelle à aimer Dieu (« Amour de Dieu », l. I, ch. 16).

— b) Mais ces possibilités naturelles ne sont pas proportionnées à notre destinée, telle que Dieu l'a fixée. Pour mériter **la vision** il faut la connaître ; pour mériter **l'amour béatifique,** il faut déjà le posséder dans la charité. Ce sont là des dons gratuits, surajoutés à notre âme et que la faute d'Adam nous a fait perdre. Du fait de la chute originelle, nous sommes dans une situation encore plus impossible que celle d'un Français qui devrait se rendre sans retard en Nouvelle-Zélande et qui n'aurait plus d'avion pour franchir l'énorme distance qui l'en sépare.

— c) C'est ce que S. Paul enseigne aux Romains : Ni les païens, ni les juifs, le peuple d'élection, ne sont dans la voie du salut (Rom., I-II).

2° D'autre part, les difficultés de l'entreprise excèdent nos moyens naturels. Même avec le don gratuit de la Foi et de la Charité, c.-à-d. la participation à la vie de Dieu, nous ne pouvons les mettre en action sans un secours spécial, que seul Dieu peut nous accorder.

Le baptême, en nous faisant renaître, en faisant de nous des enfants de Dieu, n'a supprimé ni le désordre intérieur des passions, ni le scandale du « Monde », ni, enfin, la haine agressive du démon. Branchés sur le Christ, pourtant nous sommes souvent vaincus, bien faibles devant la tentation, ou devant les obstacles. Notre raison ne nous empêche pas de faire des choses déraisonnables ; notre volonté capitule devant le devoir ; notre cœur est dupe des sentiments désordonnés qui étouffent en nous l'amour de Dieu.

Voyez les Juifs : Dieu leur avait promis et ne leur ménageait pas son appui. Les Psaumes sont pleins des exploits de sa tendresse pour son peuple. Cependant, pour vaincre leurs puissants voisins, ils ont plus compté sur les combinaisons de la politique que sur les interventions de Dieu. Résultat : ils ont eu le dessous. Cela est vrai pour cette politique du salut, que chacun de nous doit adapter à son cas. Nous avons, nous aussi, le dessous, chaque fois que nous avons trop compté sur nos propres forces. Notre présomption nous a conduits à l'échec. Heureux si nous avons la loyauté de le reconnaître !

2. — **L'appel à la toute-suffisance**, seul, peut nous égaler aux exigences de notre salut : c'est comme l'essence de la prière de demande : « Mon Dieu, soyez la force de ma faiblesse. Soyez l'allié tout-puissant de mon impuissance ! » Dieu n'attend que l'aveu d'une humilité confiante pour intervenir. Mettez en regard ces deux paroles de Jésus : « Sans moi, vous ne pouvez rien... Demandez et vous recevrez. » Faut-il l'expérience de nos échecs pour ajouter foi à ces paroles infaillibles ? Tout se passe comme si Dieu avait besoin de notre impuissance pour faire entrer en jeu sa toute-puissance, que nos prétentions paralysent. Pour faire monter l'eau dans votre pompe, faites le vide et, d'elle-même, l'eau jaillira. De même, Dieu ne demande qu'à nous aider. Mais il faut que nous donnions prise à son aide ; et cette aide ne peut agir que dans le vide de nos prétentions.

Ecoutez S. Paul. Il ne se borne pas à faire le bilan de notre impuissance ; ce serait trop décourageant. Il lui oppose la bonté gratuite et souverainement efficace de Dieu : « Tous sont sauvés gratuitement » ; il n'y a aucun mérite de notre part, le salut vient du Christ, qui nous rachète par son sang, à la condition de croire en lui. Tel est le principe de la réponse de Dieu tout-puissant à notre insuffisance, **humblement reconnue.**

### II. — *La réponse de Dieu*

Pratiquement, aujourd'hui, Dieu répond à notre faiblesse en nous suggérant de réclamer la protection de l'Apôtre, constitué l'un des relais de la Providence surnaturelle. C'est tout le dogme de la Communion des saints, dans le Corps mystique du Christ.

1. — **Le dogme de la Communion des saints.** Nous l'affirmons dans notre prière familiale, ou dans le Credo de la messe : « Je crois la communion des saints ». Les heureux développements de la croyance traditionnelle au « Corps mystique » ont donné une nouvelle influence à la foi de l'Eglise sur ce consortium, cette « Mutuelle » surnaturelle des âmes. Si, en effet, comme S. Paul se plaît à le répéter après Jésus, nous ne faisons

qu'un seul corps, si nous sommes « membres les uns des autres »[1], nous avons partie liée entre nous tous, nous devons « porter les fardeaux les uns des autres ». Nous sommes, nous les vivants, solidaires les uns des autres dès ici-bas, et nous ne pouvons nous sauver qu'ensemble.

La mort ne rompt pas ce « lien parfait de la charité », qui est notre trait d'union et notre incomparable ressource. La Jérusalem céleste qu'est l'Eglise triomphante reste en communication avec l'Eglise et militante et souffrante. Entre les deux états du Corps du Christ, il se noue des relations qui assurent un salutaire échange de services. Les témoins du Christ, au temps des persécutions romaines, couvraient de leur protection leurs frères moins héroïques, qui avaient fléchi devant la menace des empereurs. Et si leur témoignage avait été scellé par le sang, ils continuaient dans la gloire d'assurer leur protection, comme le croyait l'Eglise, aux frères qu'ils avaient laissés sur le champ de bataille terrestre. Ils auraient pu dire, avant de mourir, comme la petite Thérèse : « Je reviendrai. »

Forte de cette croyance, l'Eglise étendit à tous ses fils glorieux sa demande de secours. La formule la plus frappante de cet S.O.S. ce sont ces litanies des saints qui, aux grands jours (Veillée pascale, ordination sacerdotale, etc.), invoquent tous ses intercesseurs : le Christ et sa mère, les Apôtres, les martyrs, les Vierges, etc.

2. — **Application à S. Paul.** Aujourd'hui c'est un des plus grands parmi les saints que nous appelons à l'aide : le « Docteur des gentils ». Il n'a jamais fini de patronner ces « gentils » que nous sommes. Car nous descendons de ces païens de Corinthe ou de Rome qui ont essaimé et répandu l'Evangile jusqu'en ces régions que nous habitons. J'ose dire que nous avons des droits spéciaux à son patronage. « Qu'il nous défende contre tous les assauts ». Sa protection, que nous demandons à Dieu, se fait sentir sous trois formes.

— a) **Ses exemples.** L'épître les met en lumière. Malingre et souvent malade, ployant sous sa tâche écrasante de fondateur d'Eglises, il fonce sur l'obstacle : les difficultés et les dangers de ses voyages missionnaires : « routes infestées de brigands, mer démontée, juifs hostiles, néophytes indisciplinés. Rien ne l'ébranle car — je tiens pour rien un tempérament aussi généreux qu'énergique — « la grâce de Dieu lui suffit ». Sa faiblesse, loin de l'abattre, l'exalte : elle est un « signe d'élection ». car Dieu même, qui le comble des plus rares faveurs mystiques, le lui a déclaré : « Ma puissance triomphe de la faiblesse. » Ce qui pourrait se traduire : la faiblesse attire immanquablement le secours de la Toute-Puissance. Aussi, quelle joie et quelle fierté dans ses épreuves !

— b) **Ses leçons.** Cette vie toute pénétrée de divin, dont la fécondité dépasse infiniment les moyens de l'Apôtre, est déjà bien riche en enseignements. Au surplus, nous possédons ses lettres, où l'Eglise ne cesse de puiser la plus riche doctrine. Nul n'a mieux parlé et de notre chute et de notre relèvement, nul n'a projeté plus de lumières sur le mystère du Christ et de l'Eglise, sur l'urgence de la charité.

— c) **Son intercession,** enfin. Voyez comme l'Eglise y recourt. Son nom figure au « Confiteor ». Il a trois fêtes : 25 janvier (celle de sa conversion), 29 et 30 juin. Il y a comme une mode dans la popularité des saints : au Moyen Age, S. Martin, aujourd'hui, Ste Thérèse de Lisieux, astres de première grandeur... Mais S. Paul est un des saints de toujours. Ayons donc un culte des plus fervents pour ce grand saint. Prions-le toujours, assurés de trouver en lui un avocat puissant, au service du suprême défenseur, N.-S. J. C.

* *

Avec un tel protecteur, que Dieu nous ménage, que l'Eglise nous propose, comment jeter le manche après la cognée ? Ces « **adversa** », que la Collecte ne fait que nommer, nous ne les connaissons que trop : maladie, vie difficile, charges du foyer, éducation des enfants, avec des difficultés humainement insurmontables, tentations qui nous assaillent de toutes parts, enfin — je parle pour les chrétiens voués à l'apostolat, — les obstacles dressés contre l'Action catholique. Tout cela qui nous rappelle notre misère, doit être le gage le plus certain que Dieu est avec nous et que S. Paul, qui a si éloquemment exalté la certitude du secours divin, saura nous le procurer par son intercession. « Environnés d'une telle nuée de témoins, courons donc avec une invincible constance vers le but, qui nous attend au terme de la carrière où nous sommes engagés ». (Préface pour la fête de tous les saints.) Et nous recevrons, avec S. Paul, cette inflétrissable couronne de gloire, qui est promise à ceux qui se sont bien battus.

[1] *Ami du Clergé*, 1953, « *Prédication* », n° 38. Plan du XVII[e] *Dimanche après la Pentecôte*.

---

## LECTURES BIBLIQUES

### ABRAHAM

#### I. — L'appel et la promesse

*L'appel divin*

C'est donc dans la Mésopotamie du Nord, à Harran, qu'Abraham se trouvait : c'est là qu'il entendit l'appel divin : « Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père pour le pays que je t'indiquerai. Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai et je magnifierai ton nom, pour qu'il soit une bénédiction » (Gen., XII, 1-2).

L'appel adressé par Dieu est accompagné d'une promesse, qui semble alors irréalisable, car Abraham n'a pas d'enfants. Comment pourrait-il donc devenir un grand peuple ? Il faut qu'il parte pour l'inconnu, qu'il s'engage dans une voie nouvelle sans qu'une justification humaine lui soit donnée, en se fiant purement et simplement à Dieu, en s'abandonnant sans réserve à lui.

La réponse d'Abraham à l'appel divin n'est pas exprimée par des mots : elle apparaît dans son obéissance : « Il partit, comme Dieu le lui avait demandé » (XII, 4). C'est donc un pur acte de foi non pas en paroles, mais en acte. C'est le premier des actes de foi qui vont se répéter au cours de cette existence et qui mériteront à juste titre à Abraham le nom de Père des croyants.

La route était longue qui menait de Harran au pays de Canaan. Abraham n'était extérieurement qu'un pasteur nomade, parmi bien d'autres sans doute qui suivaient le même che-

min. De temps en temps il plantait ici ou là sa tente, suivant les besoins de ses troupeaux. On ne faisait pas plus attention à lui qu'aux autres. On ignorait l'espoir qu'il portait et la bénédiction de Dieu sur lui :

« Je bénirai ceux qui te béniront et maudirai ceux qui te maudiront.

Tous les peuples de la terre voudront être bénis comme toi » (XII, 3).

On devine déjà dans ces promesses l'ampleur de la grâce qui est faite à Abraham. Il sera père d'un peuple, le peuple choisi, et les autres peuples se tourneront vers lui comme vers celui qui a, plus que tout autre, reçu la bénédiction de Dieu. Ils souhaiteront pour eux cette bénédiction qui leur sera donnée dans la mesure où ils se montreront capables d'avoir part à la foi d'Abraham. On ne devine pas encore jusqu'à quel point d'ailleurs Abraham sera pour le monde une source de bénédiction. Nous sommes, en ce moment, au début des promesses et des interventions de Dieu. Elles ne cesseront plus désormais de se poursuivre et de se préciser jusqu'au jour de la venue de celui en vue de qui elles sont faites, le Christ.

### *Au pays de Canaan*

Abraham et les siens ont lentement cheminé à travers les steppes de point d'eau en point d'eau. Toute cette longue route n'a pas retenu l'attention des écrivains bibliques qui, après avoir noté le point de départ, notent immédiatement après le point d'arrivée, Canaan, le but de ce voyage, la Terre Promise.

Le premier arrêt qu'ils mentionnent est le lieu saint de Sichem, tout près de ce puits que la Tradition attribue à Jacob et qui est le puits de la Samaritaine. N'est-il pas remarquable qu'on puisse rapporter au même lieu les deux promesses qui ouvrent, pour ainsi dire, l'une l'Ancien Testament, l'autre le Nouveau ? « Je donnerai ce pays à ta postérité » (Gen., XII, 7), dit Dieu à Abraham en une vision. Et c'est tout près de là que Jésus dira un jour à la Samaritaine : « Si tu savais le don de Dieu... tu m'aurais prié et je t'aurais donné de l'eau vive » (Jo., IV, 10). Les deux dons se répondent, don de la Terre promise, don de l'eau vive, qui est la promesse nouvelle, cette eau vive qui jaillit en vie éternelle (*id.*, XIV).

En Canaan Abraham continue de mener sa vie nomade. On ne le voit pas dans les plaines où doivent être alors concentrés les habitants. Après Sichem, il a gagné la région montagneuse qu'il va parcourir, en passant par Béthel, jusqu'au sud, le Négeb qui touche au désert d'Egypte.

Partout où il s'arrête, Abraham élève un autel. Il en est ainsi à Sichem (XII, 7), puis à Béthel (8) et il en sera de même à Hébron (XIII, 18) où, tout en continuant de parcourir le pays, il s'attardera volontiers. Un peu plus au sud, à Bersabée, la plantation d'un tamaris aura elle aussi une signification religieuse (XXII, 23).

Toutes ces fondations ont pour objet de témoigner d'une prise de possession du pays par le Dieu d'Abraham. Il en est le maître et il le donne à qui il veut. Abraham l'a reçu de lui et, avant même d'y faire acte de propriétaire, il lui en fait hommage, reconnaissant que cette terre lui appartient en propre et que le souverain domaine lui en revient. Les sanctuaires qu'il érige ou qu'il reprend, lieux de culte fort simples, en témoignent. Cette terre est sacrée. C'est déjà la Terre sainte.

### *Au pays de Pharaon*

Le pays de Canaan, en dehors des plaines, est un pays pauvre. Partout d'ailleurs la végétation dépend d'un régime assez capricieux des pluies. Viennent-elles à tomber régulièrement et au moment voulu, c'est l'abondance et les silos parfois remplis pour plusieurs années. Viennent-elles à manquer ou tombent-elles de manière irrégulière, les récoltes peuvent être compromises ou faire totalement défaut ; l'herbe des champs disparaît trop tôt, les sources tarissent ; c'est la famine ; les hommes ne trouvent plus à se nourrir et les troupeaux périssent.

De telles catastrophes ne sont malheureusement pas rares. Pour y échapper, beaucoup descendent en Egypte. Là tout dépend du Nil. La terre est plantureuse et grasse. Si l'inondation du fleuve s'est produite normalement, tout pousse à merveille. Aussi, bien souvent, les habitants de Canaan, quand ils n'ont plus rien chez eux, descendent-ils en Egypte pour s'y ravitailler. On verra le fait se reproduire à plusieurs reprises au cours de l'histoire du peuple élu. La descente d'Abraham en Egypte nous en offre un premier exemple.

La Bible nous rapporte à ce propos un fait curieux. La femme d'Abraham, que celui-ci présente comme sa sœur, entre dans le harem du Pharaon. Un épisode semblable sera raconté plus tard à propos des relations d'Abraham et d'Abimélek (20), puis à propos de celles d'Isaac et du même Abimélek (26). L'attitude qu'ont alors les deux premiers patriarches n'est pas sans provoquer quelque scandale. Le mensonge, il est vrai, et surtout le demi-mensonge (cf. XX, 12) ne passait pas pour une faute bien grave. C'était plutôt une habileté, recommandable en des circonstances difficiles, pour se tirer d'affaire. Il ne faut pas attendre, même des saints personnages de l'antiquité, un affinement de la conscience qui semble normal à ceux qui connaissent la grâce chrétienne.

Juger ainsi ces épisodes, est-ce cependant les apprécier à leur exacte valeur ? C'est les traiter en anecdotes, analogues à d'autres anecdotes quelque peu scabreuses qu'on rencontre parfois dans la Bible et sur lesquelles on se hâte de passer. Voulait-on en les rapportant vanter la beauté des aïeules du peuple élu, beauté capable de charmer des rois ? C'est possible. Mais est-ce tout ?

Il faut noter que ces épisodes mettent en scène les patriarches en face de rois d'Egypte

et d'un pays qui sera plus tard le pays des Philistins (xxi, 34). Abimélek est même, dans le dernier épisode, présenté comme roi des Philistins, ce qui est un bel anachronisme, les Philistins n'étant entrés dans le pays qui devait porter leur nom qu'au moment même ou à peu près, où les Hébreux étaient déjà un peuple et s'apprêtaient à pénétrer eux aussi dans la Terre promise.

De tels faits ont pu évidemment se passer et à plusieurs reprises. Ils sont bien dans les mœurs du temps. Mais ceux qui sont rapportés n'intéressent pas seulement l'honneur des patriarches. Ils intéressent l'existence même du peuple élu et la réalisation des promesses de Dieu. C'est de Sara et de Rebecca que doivent naître les vrais héritiers de ces promesses. Si Dieu n'intervient pas, son œuvre est, dès ses débuts, anéantie, comme elle l'eût été si le peuple hébreu avait été absorbé par l'Egypte ou dompté plus tard par les Philistins.

La réalité anecdotique de ces faits est ici dépassée par la signification qui leur est ici attribuée. Ils ont une valeur de symbole. Ils montrent combien sont précaires les conditions humaines dans lesquelles s'accomplit l'œuvre divine qui doit aboutir au salut de l'humanité. A chaque étape, elle semble compromise et sur le point même d'être anéantie. Dans l'histoire d'Abraham et d'Isaac on le voit déjà ; on le verra dans tout le cours de l'histoire du peuple élu. On pourrait même, dans l'espèce de proprès qu'on remarque dans la suite des trois épisodes, voir comment l'intervention divine apparaît chaque fois plus rapide et comment s'affirme une Providence de plus en plus attentive à garder les siens.

Les obstacles ne cessent de se dresser, entravant la marche en avant du peuple élu ; Dieu veille et les renverse. Ces récits peuvent être regardés comme des témoignages de sa sollicitude pour ceux qu'il a choisis. Les patriarches semblent se mettre dans leur tort. C'est de même par leur propre faute que les Hébreux devaient plus tard être souvent sur le point d'être anéantis par leurs ennemis. Mais Dieu sait se servir des fautes elles-mêmes pour les plier à ses desseins.

*Abraham se fixe en Canaan*

Comme plus tard ses descendants, Abraham quitte l'Egypte pour revenir au pays de Canaan. Il ramène ses troupeaux dans les régions où il est déjà passé, où s'installeront aussi plus tard les Hébreux. C'est, on l'a déjà vu, en pays accidenté et pauvre, situé entre les plaines occupées par les Cananéens et la vallée du Jourdain, où la vie semble plus facile et plus large, mais où la pureté des mœurs s'altère jusqu'aux turpitudes qui attireront les châtiments de Dieu.

Le conflit qui met aux prises les bergers d'Abraham et ceux de son neveu Lot et le partage des terrains de parcours qui le suit illustre la volonté d'Abraham de demeurer fidèle aux desseins de Dieu sur lui. Cette fidélité est sanctionnée par une intervention de Dieu où les promesses déjà faites sont reprises et précisées (xii, 14-17). Il aura, au moins dans ses descendants, non seulement le terrain qu'il parcourt, mais tout l'ensemble du pays, et cette partie même, et bien au-delà, que Lot a voulu se réserver.

Lot ne nous apparaîtra bientôt plus comme un pasteur, mais comme un citadin (19) ; on dirait que son rapprochement des villes que Dieu allait maudire l'a tellement marqué qu'il a perdu le sens de ce qui le séparait d'elles. Il sera épargné lors de la catastrophe qui va les anéantir, comme s'il participait à la bénédiction d'Abraham. Cependant sa descendante sera souillée, car elle naîtra de l'inceste qu'il commettra avec ses propres filles (xix, 30-38).

*Abraham et la campagne des quatre rois*

La page qui renferme le récit de la campagne des quatre monarques orientaux contre les roitelets de la Transjordanie est vraiment étonnante. Elle a donné lieu à de multiples commentaires. Les historiens ont voulu retrouver ces quatre rois dans les textes profanes ; ils n'ont pu jusqu'à présent se mettre d'accord, nos connaissances sur cette période étant trop lacuneuses.

Le récit est évidemment destiné à mettre en relief le rôle joué par Abraham. Qu'il se soit agi en réalité d'une simple razzia sur les arrières de l'armée ennemie, encombrée et alourdie par le butin, c'est fort possible ; mais la Bible, ici encore, n'entend pas nous raconter un épisode quelconque des guerres menées pour la conquête des routes caravanières qui menaient de l'Egypte et de la Mer Rouge en Mésopotamie, simplement parce qu'Abraham y aurait été mêlé. L'intention de l'écrivain sacré va plus loin.

Abraham apparaît ici comme le porteur des bénédictions de Dieu au service des siens, même séparés de lui, comme au bénéfice de ceux-mêmes qui ne connaissent pas le vrai Dieu. Sa grandeur n'est pas ici une grandeur militaire, mais une grandeur religieuse. Ses forces ne sont rien, comparées à celles des rois coalisés d'Orient. Il triomphe parce que Dieu est avec lui.

Il témoigne aussi à cette occasion d'un grand désintéressement. Il n'accepte rien du butin qu'il a repris sur l'ennemi, bien que le roi de Sodome le lui offre tout entier. Il ne veut pas que ce roi puisse dire qu'il a enrichi Abraham (xii, 23) ; il n'attend, semble-t-il, de récompense que de Dieu. Il sert gratuitement ceux en faveur desquels il intervient. C'est un premier exemple des bénédictions que son obéissance à Dieu vaut au monde. Elles ne feront que s'amplifier, après ce salut de quelques captifs, jusqu'à permettre un jour le salut et la rédemption de l'humanité entière.

*Abraham et Melchisédech*

Melchisédech est le roi de Salem, c'est-à-dire de Jérusalem ; il est de plus prêtre de

son dieu, ce qui est assez normal, les fonctions royales et sacerdotales étant alors souvent réunies sur une seule tête. Roi, il apparaît aux côtés du roi de Sodome qui vient à la rencontre d'Abraham près de Jérusalem. Le pain et le vin qu'il apporte peut donc être considéré comme un acte de déférence et d'hommage à l'égard d'Abraham victorieux et des siens, fatigués par la lutte et par le chemin qu'ils ont parcouru.

Mais devant Melchisédech prêtre, c'est Abraham qui s'incline. Il est béni par lui et lui offre « la dîme de tout » (XIV, 21). Melchisédech est en effet le prêtre du Très-Haut. Or dans la Bible le vrai Dieu est honoré sous ce nom. Melchisédech, roi, apparaît donc également comme un vrai prêtre de Dieu. Et, en fait, une sorte de monolâtrie, sinon de véritable monothéisme est alors, de sa part, possible. Quoi qu'il en soit, c'est bien dans cette perspective que se place la Bible. Abraham, vainqueur par le secours divin des rois puissants de l'Orient, fait hommage de tout ce qu'il possède à Dieu, en la personne de son prêtre, qui plus tard apparaîtra comme le prêtre idéal, parce qu'il réunit en sa personne pouvoir royal et pouvoir sacerdotal.

Les Pères de l'Église ont voulu voir dans le pain et le vin offert par Melchisédech une image de l'Eucharistie et même un véritable sacrifice. Le texte ne l'affirme pas explicitement. L'épisode est assez riche d'enseignement sur la grandeur d'Abraham, devant qui les rois s'inclinent et sur son humilité, puisqu'il rapporte tout à Dieu et lui fait hommage de tout.

On voit ainsi peu à peu se préciser les bénédictions dont Abraham est l'objet. Les promesses divines n'on pas encore eu leur accomplissement, qui viendra en son temps.

---

## RETRAITE MARIALE POUR RELIGIEUSES

AVERTISSEMENT. — 1° *Dans un but de concision, ces conférences seront souvent réduites à des schémas et auront même, parfois, l'allure de notes dont le seul souci littéraire sera la clarté.*
2° *Quoique l'auditoire directement visé soit un auditoire de religieuses, la plus grande partie de l'exposé peut convenir à tout autre groupe (hommes, jeunes gens, jeunes filles). A l'occasion, une note facilitera la transposition*

### Introduction

I. — NÉCESSITÉ D'UNE RETRAITE ANNUELLE

L'obligation imposée par le Code de Droit canonique s'explique par trois raisons principales :

1. — Nos *mauvaises tendances* ne sont jamais complètement extirpées. Mauvaises herbes qui repoussent toujours. De même que le jardinier doit périodiquement refaire ses allées, de même nous devons chaque année « faire le point », examiner les défauts qui se sont développés, les inclinations qui ont surgi, les fautes à réparer, les progrès à consolider.

2. — *L'habitude* risque de faire passer le souci du travail au premier plan. La maîtresse d'école ne vit plus que pour ses élèves, l'infirmière ne pense plus qu'à ses malades, la cuisinière ne rêve qu'à ses fourneaux, etc. Les vues surnaturelles s'estompent comme dans un brouillard : vie médiocre, méditation somnolente, office distrait, repas immortifiés, recherche continuelle du plaisir, de ses aises.

3. — *La sécheresse* vient avec les années. A vingt ans, la sensibilité et l'imagination prédominent. Le dévouement est facilité par l'attrait de la nouveauté, les succès apparents, une santé en pleine forme, un optimisme qui ferme les yeux aux déficiences et aux maladresses. Mais avec les années, la sensibilité s'émousse, la fatigue physique se fait sentir, la maladie parfois intervient, les insuccès découragent, l'ingratitude écœure, et on se dit : « A quoi bon ? » Rude épreuve qui peut mettre en danger une vocation.

II. — *Rôle de la retraite*

1. — *Cas des Sœurs ferventes.* — Ces religieuses font tout pour Dieu (travaux domestiques, classes, soin des malades...), n'ont pas d'attachement égoïste (amour-propre, sensibilité excessive), prient intensément (non seulement à la chapelle, mais au travail, dans les allées et venues), ont une grande confiance en Dieu.

Celles-là ont habituellement l'esprit de la retraite. Elles n'ont donc pas à attendre une conversion au cours de la retraite proprement dite.. Il leur suffit d'intensifier leur recueillement et de se réjouir d'avoir des occupations parfaitement accordées à leurs sentiments intérieurs. Qu'elles n'attendent pas un choc, une vive émotion, mais simplement un approfondissement paisible.

2. — *Cas exigeant une conversion.* C'est évidemment celui d'âmes qui seraient habituellement en état de péché mortel, ou qui y tomberaient souvent.

C'est aussi le cas des âmes *tièdes*. Les causes que je viens d'énumérer, et d'autres peut-être, ont vidé la vie religieuse de sa ferveur. On ne commet pas de péché mortel, mais on ne s'inquiète guère des imperfections, ni même des péchés véniels. Exercices de piété routiniers, formalistes, où le cœur a peu de place. Tout l'attrait est pour les choses mondaines, les nouveautés, les actions brillantes, les relations agréables.

Le Père Lallemant, un auteur mystique jésuite du XVII[e] siècle, parlant des religieux, dit que certaines âmes agissent par politique, amour-propre, diplomatie, et sont en état continuel de mensonge et de péché, en pensée et en action. Le même état ne peut-il se rencontrer chez certaines religieuses ?

D'autres fois, ce sont des personnes aigries, dures pour leur prochain, sans tendresse pour